

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 28704**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible (La certification existe désormais sous une autre forme (voir cadre "pour plus d'information"))

Licence Professionnelle : Licence Professionnelle Métiers de l'informatique : applications web -

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION

Université Clermont Auvergne, Ministère chargé de l'enseignement supérieur

QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION

Président de l'Université Clermont Auvergne, Recteur de l'Académie

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1969)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

326t Programmation, mise en place de logiciels, 326n Analyse informatique, conception d'architecture de réseaux

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Liste des activités visées par le diplôme :

parcours Développement d'applications Intranet / Internet

Les activités sont celles d'un analyste programmeur, spécialisé dans le développement et la maintenance d'applications liées à Internet, et plus particulièrement :

- Analyse, conception d'applications informatiques
- Conception d'applications Intranet/Internet
- Conception d'applications distribuées sur Internet (création et manipulation de Web services)
- Cloud computing (développer dans les nuages)

Compétences ou capacités évaluées :

Le titulaire du diplôme est capable de

- maîtriser les différents langages de programmation requis pour le déploiement d'applications (PHP5, XHTML, JAVA, C#, Javascript, etc.) en vue de la conception d'applications

- programmer des applications distribuées, composées de services Web (plateformes .net, J2EE), à les déployer dans des Clouds
- déployer ces portails et applications sur des serveurs Windows ou Unix et des machines virtuelles tout en garantissant leur sécurité
- manipuler des frameworks de programmation (symphony, J2EE, AngularJs, etc.) des IDE (netbeans, Eclipse, etc.)
- tester les applications (tests unitaires, fonctionnels, de sécurité) et utiliser des serveurs d'intégration (Jenkins)

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Sociétés de service informatique ; sociétés de développement Web

Analyste programmeur

Assistant chef de projet

Développeur informatique spécialisé sur les technologies web

Développeur de portails Intranet / Internet

Consultant junior

Codes des fiches ROME les plus proches :

M1802 : Expertise et support en systèmes d'information

M1805 : Études et développement informatique

I1401 : Maintenance informatique et bureautique

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

La licence professionnelle Systèmes informatiques et logiciels spécialité Développement d'applications Intranet / Internet est composée de 5 modules donnant chacun droits à des crédits ECTS. 3 modules sont évalués par la combinaison d'un contrôle continu et d'épreuves théoriques et pratiques. Le module projet tuteuré et stage est évalué par un jury composé d'enseignants et de professionnels.

UE Réseaux/Qualité (9 ECTS)

UE Génie logiciel (12 ECTS)

UE Module Web (12 ECTS)

UE CCC (9 ECTS)

UE Module projet tuteuré/stage (17 ECTS)

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION

QUINON

COMPOSITION DES JURYS

Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		Le jury est constitué de l'ensemble des enseignants de la licence, universitaires et professionnels. Il évalue chaque candidat en fonction de ses résultats dans chaque unité d'enseignements en respect du décret d'application sur l'obtention d'une licence professionnelle.
En contrat d'apprentissage		X	
Après un parcours de formation continue	X		Le jury est constitué de l'ensemble des enseignants de la licence, universitaires et professionnels. Il évalue chaque candidat en fonction de ses résultats dans chaque unité d'enseignements en respect du décret d'application sur l'obtention d'une licence professionnelle.
En contrat de professionnalisation	X		Le jury est constitué de l'ensemble des enseignants de la licence, universitaires et professionnels. Il évalue chaque candidat en fonction de ses résultats dans chaque unité d'enseignements en respect du décret d'application sur l'obtention d'une licence professionnelle.
Par candidature individuelle		X	
Par expérience dispositif VAE	X		Le jury est constitué de l'ensemble des enseignants de la licence, universitaires et professionnels. Il évalue chaque candidat en fonction de ses résultats dans chaque unité d'enseignements en respect du décret d'application sur l'obtention d'une licence professionnelle.

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Arrêté du 17 novembre 1999 publié au JO du 24.11.1999

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 23 mars 2017 relatif aux habilitations de l'Université Clermont Auvergne à délivrer les diplômes nationaux.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Décret n°2013-756 du 19/08/2013 articles R613-33 à 613-37

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

<http://www.uca.fr/formation/insertion-professionnelle/devenir-des-diplomes/>

Autres sources d'information :

<http://www.uca.fr/formation/nos-formations/catalogue-des-formations/licence-professionnelle-metiers-de-l-informatique-applications-web-10134.kjsp>

Lieu(x) de certification :

Université Clermont Auvergne

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

IUT de Clermont-Ferrand

Université Clermont Auvergne

5, avenue Blaise-Pascal

BP 86

63172 Aubière

Historique de la certification :

Certification précédente : Systèmes informatiques et logiciels spécialité Développement d'applications Intranet / Internet